

Ouganda

Faits marquants

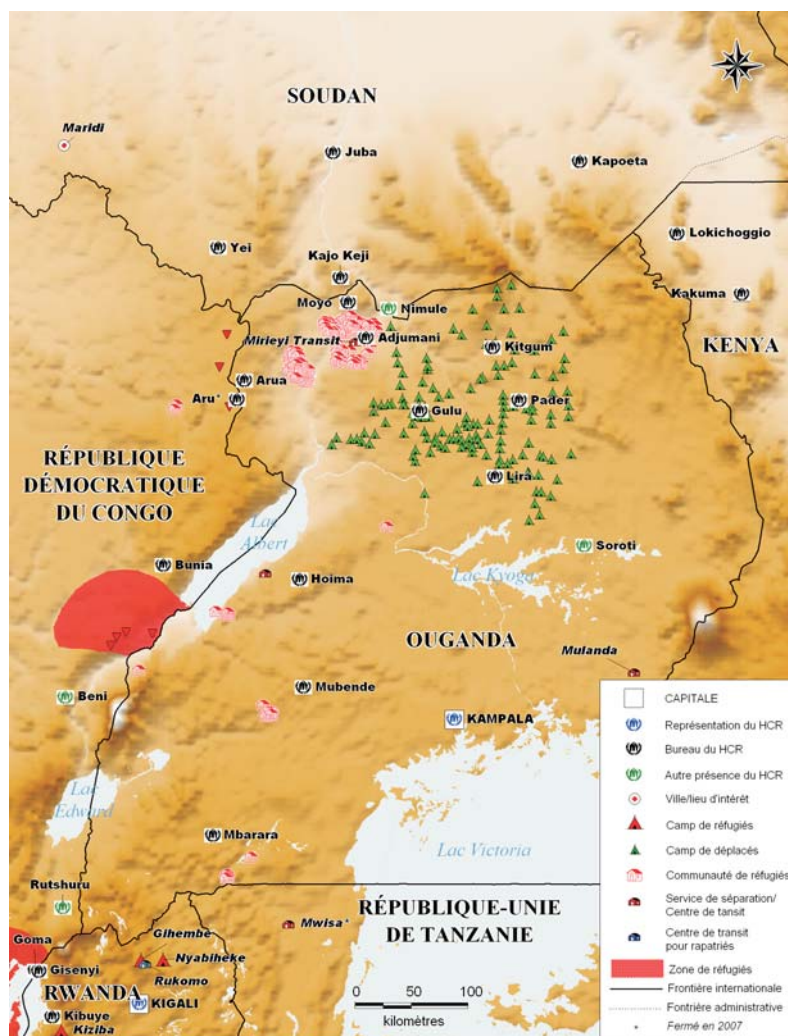
- L'Ouganda a prodigué son hospitalité à 230 000 réfugiés, principalement originaires du Sud-Soudan, de République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda. Des Burundais, des Éthiopiens, des Érythréens, des Kenyans et des Somaliens figuraient également au nombre des réfugiés accueillis dans le pays.
- Plus de 55 000 réfugiés ont regagné le Soudan avec l'aide du HCR depuis le lancement du programme de rapatriement librement consenti en mai 2006.
- À la fin de l'année 2007, quelque 579 000 déplacés internes avaient regagné leur localité d'origine ou un autre lieu de leur choix ; environ 300 000 autres déplacés avaient commencé à rentrer et se trouvaient dans des zones de transit.

Environnement opérationnel

En 2007, le pays a connu une période de stabilité politique, à l'issue des élections de 2006. Les perspectives économiques se sont améliorées en raison de la découverte de réserves pétrolières.

En août 2007, l'est du pays a été victime de graves inondations qui ont entraîné des flambées épidémiques de choléra, de méningite, de fièvre Ebola et de fièvre de Marburg.

Les pourparlers de paix entamés par le Gouvernement et l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army*) à Juba se sont poursuivis et l'on a bon espoir d'assister à la signature d'un accord de paix en 2008. Cette évolution très



Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Soudan	162 100	157 100	50	54
	RDC	41 800	41 800	50	56
	Rwanda	17 800	17 800	50	58
	Somalie	4 600	4 600	46	41
	Burundi	2 200	2 200	49	58
	Divers	470	470	-	-
Demandeurs d'asile	Rwanda	3 100	-	-	-
	Somalie	1 100	-	-	-
	Burundi	900	-	-	-
	Érythrée	430	-	-	-
	Éthiopie	280	-	-	-
	Divers	70	-	-	-
Déplacés internes		1 236 000 ¹	1 236 000	-	-
Déplacés de retour		579 000	579 000	-	-
Total		2 049 850	2 038 970		

¹ Ce chiffre (1 236 000 déplacés internes) correspond à la population encore déplacée, hébergée dans des camps pour déplacés internes ou dans des sites de transit. Ces personnes relèvent toujours de la compétence du HCR, tout comme les 579 000 déplacés qui ont déjà regagné leurs villages.

positive, conjuguée à l'amélioration de la situation économique et sécuritaire, a incité environ 900 000 individus à quitter les camps de déplacés internes.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

Les principaux objectifs du HCR consistaient à protéger les réfugiés et les demandeurs d'asile, à veiller au respect de leurs droits civils, économiques et sociaux et à étudier toutes les possibilités réalistes en matière de solutions durables. Le Haut Commissariat se proposait également de promouvoir, lorsque les conditions s'y prêtaient, le rapatriement librement consenti des réfugiés dans la sécurité et dans la dignité, de veiller à l'application de la nouvelle loi sur les réfugiés et de contribuer à l'institutionnalisation des structures publiques de protection et de gestion. Le HCR entendait en outre protéger environ 1,8 million de déplacés internes (dont les déplacés de retour) en défendant la liberté de mouvement, en facilitant les retours volontaires et en améliorant la protection et l'assistance prodiguées aux populations demeurées dans les camps et zones d'installation.

Protection et solutions

Le HCR a conseillé le Gouvernement sur la loi relative aux réfugiés mais le manque de ressources publiques a nui à sa bonne application. Dans les zones urbaines, tous les demandeurs d'asile ont été enregistrés individuellement à l'aide de la base de données *proGres* et informés des procédures de détermination du statut de réfugié. Le Haut Commissariat a mené des campagnes d'information et d'inscription au programme de rapatriement librement consenti au Sud-Soudan dans toutes les zones d'installation, afin de garantir le caractère volontaire des retours.

Les interventions du HCR, appelant à accorder une plus grande liberté de mouvement aux déplacés internes, ont été acceptées par tous les intervenants et ont entraîné le retour de quelque 800 000 déplacés internes dans leurs localités d'origine ou d'autres lieux de leur choix. Les déplacés de retour ont indiqué que l'insuffisance des services et des infrastructures dans les zones de retour était leur principale préoccupation. La mise en œuvre de l'approche modulaire dans les deux secteurs dirigés par le HCR – protection, coordination et gestion des camps – a renforcé la coordination et permis de déceler plus efficacement les lacunes dans la protection et dans l'assistance.

Activités et assistance

Abris et autres infrastructures : le HCR a entretenu les routes menant aux zones d'installation de réfugiés et ouvert au besoin de nouvelles routes, notamment pour desservir les zones de Nakivale et de Kyaka II. Après le rapatriement des réfugiés soudanais, le Gouvernement et le HCR ont

entrepris de faire le point sur les structures qui avaient besoin d'être remises en état dans les zones qui accueilleraient auparavant des réfugiés.

Appui opérationnel (aux partenaires) : le HCR a pris en charge une partie des frais opérationnels, de gestion et de personnel de ses partenaires d'exécution. Les partenaires d'exécution et les partenaires opérationnels ont reçu un appui technique et des formations sur les questions politiques et opérationnelles clés.

Assainissement : la disponibilité générale des installations sanitaires s'est améliorée dans les camps de réfugiés, bien que certaines structures aient été endommagées par de fortes pluies. Les conditions d'hygiène se sont très sensiblement améliorées dans les écoles.

Assistance juridique : tous les partenaires d'exécution et partenaires opérationnels ont adopté des procédures opérationnelles standard pour traiter les affaires de violence sexuelle et sexiste.

Besoins domestiques : quelque 5 000 nouveaux arrivants originaires de RDC ont reçu divers articles non alimentaires, notamment du savon, des ustensiles de cuisine, des outils agricoles, du bois de chauffage et des piquets en bois pour construire des abris. Les déplacés internes qui avaient des besoins particuliers ont également bénéficié d'une aide relative aux abris d'urgence.

Eau : tous les réfugiés ont bénéficié en moyenne de 15 litres d'eau par jour. Des trous de sonde ont été forés dans les secteurs de West Nile et de Nakivale. Le nombre de personnes par point d'eau est descendu à 333 à Rhino Camp, où il s'élevait précédemment à 554 ; à 687 à Imvepi (contre 963) et à 555 à Madi Okollo (contre 1 389). D'importantes améliorations ont été obtenues à Nakivale, où le volume d'eau disponible par personne et par jour est passé de 4,6 litres à la fin de l'année 2006 à 11,6 litres à la fin de l'année 2007.

Éducation : plus de 35 000 élèves réfugiés et plus de 27 000 élèves ougandais ont fréquenté des écoles primaires appuyées par le HCR. Le Haut Commissariat a fourni des manuels, ainsi que du matériel scolaire, et aidé quelque 800 personnes, originaires du Soudan pour la plupart, à acquérir des compétences techniques ou pédagogiques.

Production vivrière : du fait de l'amélioration des méthodes et des techniques agricoles appliquées dans les zones d'installation de réfugiés et dans les communautés d'accueil, la production vivrière a augmenté de 50 pour cent.

Santé et nutrition : des services de santé publique ont été assurés dans toutes les zones d'installation de réfugiés, où le taux de vaccination est demeuré supérieur à 95 pour cent. Il y a néanmoins eu des flambées épidémiques de choléra, de méningite et de fièvre Ebola au cours de la période sous rapport. En coopération avec le ministère ougandais de la Santé et ses partenaires d'exécution, le HCR a contribué à la mise en place d'un système efficace de prévention, de traitement et de suivi des maladies. Les



Une réfugiée congolaise s'inscrit en vue de son transfert. Elle déménagera du centre de transit de Nyakabanda, situé à Kisoro au sud-ouest de l'Ouganda, au camp de réfugiés de Navikale, implanté à 300 km de la frontière. Les réfugiés y trouvent des abris et davantage de sécurité mais les structures y sont très rudimentaires et il n'y a pas d'école.

indicateurs de malnutrition aiguë globale et de malnutrition aiguë grave se sont améliorés, les taux moyens passant respectivement de 6,4 et 2,4 pour cent en 2006 à 5,73 et 1,33 pour cent en 2007.

Services communautaires : le HCR est venu en aide à plus de 10 000 personnes qui avaient des besoins spécifiques dans des zones d'installation de réfugiés en distribuant des vêtements, du matériel de couchage et des moustiquaires. En 2007, le Haut Commissariat a fourni des protections périodiques à toutes les femmes en âge de procréer.

Sylviculture : le HCR a aidé à améliorer la gestion des ressources naturelles à l'intérieur et aux environs des zones d'installation de réfugiés. En outre, plus de 600 arbrisseaux ont été plantés dans des zones d'installation et dans les communautés des alentours.

Transport et logistique : le Haut Commissariat a transporté plus de 32 000 réfugiés qui regagnaient le Sud-Soudan. Quelque 5 000 nouveaux arrivants originaires de RDC ont été transportés du centre de transit de Nyakabanda, à Kisoro, jusqu'à la zone d'installation de Nakivale. Des articles non alimentaires pour 15 000 personnes ont été transportés de l'entrepôt régional de Ngara, en Tanzanie, puis distribués aux nouveaux arrivants.

Vivres : plus de 170 000 réfugiés ont reçu différents types de rations alimentaires au cours de l'année. Le volume des rations alimentaires a été réduit à Ikafe, à Moyo et à Adjumani.

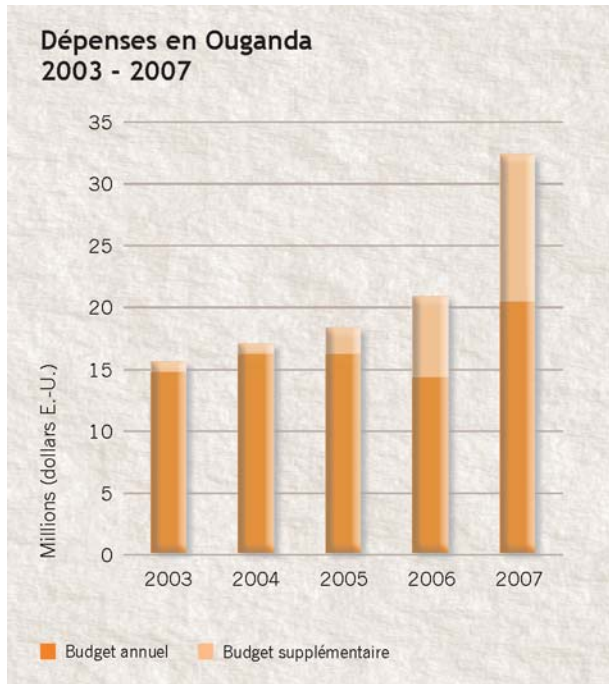
Contraintes

Les capacités d'absorption limitées du Sud-Soudan ont contrarié le rapatriement librement consenti à partir de l'Ouganda. Qui plus est, la mise en œuvre de la loi sur les réfugiés a été plus lente que prévu en raison de la faiblesse des ressources et des capacités des autorités. Des institutions spécialisées comme le Projet pour la loi sur les réfugiés ont néanmoins pris l'initiative de sensibiliser l'opinion et de lancer des programmes d'éducation civique. Bien que les négociations de paix entre le Gouvernement et l'Armée de résistance du Seigneur aient progressé, les populations au Nord de l'Ouganda et la communauté internationale attendent avec impatience la conclusion d'un accord définitif.

Informations financières

Si les financements ont suffi à assurer le maintien de normes minimales dans les camps, des ressources supplémentaires auraient permis au HCR d'intensifier les activités de développement communautaire, qui sont d'une importance cruciale pour le rapatriement des réfugiés soudanais. Le programme supplémentaire en faveur des déplacés internes, vigoureusement appuyé par des donateurs, a été intégralement financé.

Le total des dépenses au titre des programmes annuel et supplémentaire en Ouganda a doublé, passant de 15 millions de dollars E.-U. en 2003 à plus de 30 millions en 2007. Le programme annuel a augmenté l'an dernier, du fait de l'intensification des activités supplémentaires de



prévention du paludisme, du VIH et du sida, de la construction de ponts pour l'opération de rapatriement et de l'intervention d'urgence destinée à parer à l'afflux de 10 000 réfugiés congolais (RDC). L'augmentation importante du budget-programme supplémentaire, qui est passé de 0,7 million de dollars E.-U. en 2003 à près de 12 millions en 2007, s'explique par l'engagement du HCR dans les activités de protection et d'assistance en faveur de quelque 1,8 million de déplacés internes en Ouganda. À ce titre, le Haut Commissariat a notamment ouvert quatre bureaux en Ouganda du Nord, entrepris des activités de protection et de suivi des populations de retour, et coordonné les activités des modules de protection, de gestion des camps et de coordination des camps.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

Les opérations du HCR en Ouganda ont été gérées par la délégation de Kampala, appuyées par des sous-délégations en poste à Arua, à Moyo et à Gulu, des bureaux extérieurs situés à Hoima, Kitgum, Lira, Mabirara et Pader, et des antennes implantées à Adjumani et Kigumba. En 2007, l'effectif du HCR en Ouganda comprenait 150 personnes, à savoir 24 fonctionnaires internationaux, 85 collaborateurs nationaux, quatre JEA, 33 VNU, deux agents détachés et deux consultants.

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a participé à la coordination interorganisations des modules relatifs aux déplacés internes, en contribuant à la

direction stratégique, ainsi qu'aux interventions d'urgence interorganisations, et en dispensant un appui technique. Le HCR a coprésidé les modules de protection, coordination et gestion des camps, assurant ainsi des approches coordonnées lors des interventions humanitaires. À Kampala, le Haut Commissariat a nommé un responsable de module, dont la principale fonction était de représenter le HCR au sein du Comité permanent interorganisations (IASC). Le HCR a participé activement à des évaluations sur le terrain et à des opérations de définition des priorités relatives aux réfugiés, menées de concert avec d'autres organisations. Des évaluations alimentaires et nutritionnelles conjointes ont notamment été réalisées avec le PAM, le Gouvernement et divers donateurs. Des équipes multifonctionnelles, spécialistes des évaluations participatives, opérant dans des zones d'installation de déplacés internes et de réfugiés, ont aidé à cerner les lacunes et les besoins opérationnels non couverts, ceci afin d'améliorer la planification et la mise en œuvre des programmes.

Évaluation générale

En dépit des retards observés dans le rapatriement librement consenti des réfugiés au Sud-Soudan et du manque de ressources publiques, qui a ralenti l'application de la loi sur les réfugiés, le HCR a atteint presque tous les objectifs fixés. L'approche modulaire s'est avérée très prenante, en termes de temps et d'effectifs, sur le terrain, où le personnel a passé beaucoup de temps à débattre lors de réunions de coordination. Un audit externe a été réalisé par les Nations Unies en 2007 et les recommandations formulées à l'issue de cette étude sont actuellement mises en œuvre par le HCR.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Cabinet du Premier ministre, Direction des services de santé (district d'Arua), Direction des services communautaires (district d'Arua), ministère des Travaux publics et des Transports, Offices de l'éducation (districts d'Arua et de Moyo)

ONG : Action humanitaire africaine, *Aktion Afrika Hilfe*, *African Development and Emergency Organization*, *African Initiative for Relief and Development*, Agence d'aide à la coopération technique et au développement, *American Refugee Committee*, *Arbeiter Samariter Bund*, *Association of Volunteers in International Service*, Comité international de secours, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, *Directorate of Community Development*, *German Development Services*, Fonds chrétien pour l'enfance, *GOAL - Ireland*, *Health of Adolescents Programme*, *InterAid Uganda*, *Integrated Rural Development Initiatives*, *Madi AIDS Control Initiative*, *National Lake Rescue Institute*, *Samaritan's Purse*, Service jésuite des réfugiés, *War Child Canada*, *Windle Trust Uganda*, *Youth Anti Aids Service Association*

Autres : BCAH, *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*, FAO, FNUAP, OMS, ONU-Habitat, PAM, PNUD, UNICEF

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Cabinet du Premier ministre

ONG : Conseil finlandais pour les réfugiés, *International Medical Corps*, *Right to Play*

Autres : BCAH, HCDH, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNICEF, VNU

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	21 484 584	9 791 898	11 450 800	21 242 698	20 460 071
Budget supplémentaire RDC	17 891	0	17 891	17 891	17 891
Budget supplémentaire Déplacés internes	11 404 176	7 622 612	3 700 266	11 322 878	9 585 883
Budget supplémentaire Sud Soudan	2 338 486	117 215	2 220 979	2 338 194	2 338 194
Total	35 245 137	17 531 725	17 389 936	34 921 661	32 402 039

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements du HCR sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	3 619 130	3 389 929	7 009 058	0
Abris et infrastructure	358 419	184 150	542 569	149 407
Appui opérationnel (aux agences)	1 884 194	1 366 616	3 250 810	793 823
Assainissement	222 825	14 256	237 080	105 151
Assistance juridique	822 812	4 432 278	5 255 091	839 208
Besoins domestiques	89 250	83 695	172 946	132 405
Eau	427 560	43 259	470 818	146 676
Éducation	1 820 325	16 027	1 836 352	499 876
Production vivrière	8 331	0	8 331	4 653
Santé et nutrition	2 340 738	109 861	2 450 598	875 142
Services communautaires	963 883	99 830	1 063 713	156 621
Sylviculture	94 304	0	94 304	80 728
Transport et logistique	3 294 017	698 680	3 992 698	342 907
Versements aux partenaires d'exécution	1 576 740	1 377 063	2 953 803	(4 126 597)
Sous-total des activités opérationnelles	17 522 527	11 815 643	29 338 171	0
Appui au programme	2 937 544	126 325	3 063 869	0
Total des dépenses	20 460 071	11 941 969	32 402 040	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(165 338)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	9 986 170	5 537 251	15 523 421	
Rapports reçus	(8 409 430)	(4 160 188)	(12 569 618)	
Solde	1 576 740	1 377 063	2 953 803	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				4 595 689
Rapports reçus				(4 126 597)
Remboursés au HCR				(280 548)
Ajustements				(10 144)
Solde				178 401